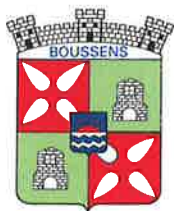


Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE – RENDU**  
**SEANCE DU 11 JUIN 2020**

**Présents : MM. SANS, GERARD, RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLAZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA**

**Secrétaire de séance : M. RAMEAU Roger**

**Ouverture de la séance à 20 h 15.**

**ORDRE DU JOUR**

Le compte rendu de la séance du 28.05.2020 a été adopté à l'unanimité.

**Personnel**

- 1°) Monsieur le Maire demande à être autorisé pendant toute la durée de son mandat à **recruter si besoin des agents non titulaires** dans les conditions fixées par l'article 3-1 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alinéa de la loi du 26 janvier 1984 modifiée par la loi du 12 mars 2012.  
Autorisation donnée à l'unanimité.
- 2°) Monsieur le Maire propose de **reconduire la durée des congés et autorisations d'absence** en faveur du personnel communal qui avait été fixée lors du précédent mandat.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
- 3°) Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à **régler des heures complémentaires ou supplémentaires aux agents communaux** en cas de besoin.  
Autorisation donnée à l'unanimité.

**Marchés**

- 4°) Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal **qu'un avenant doit être établi pour le lot unique du marché** conclu avec l'entreprise LEFEBVRE pour la réalisation du lotissement de Pentens, afin de prolonger de 2,5 semaines le délai de réalisation de ces travaux en raison des intempéries qui ont retardé le chantier.  
Avenant n° 1 accepté à l'unanimité.
- 5°) Monsieur le Maire expose **qu'un nouvel avenant au marché conclu avec l'entreprise LEFEBVRE** pour les travaux de réalisation du lotissement de Pentens est nécessaire afin de prolonger le délai d'exécution des travaux qui ont été retardés en raison du confinement. Il précise que cet avenant comporte également une plus-value d'un montant de **6 276,90 € H.T** en raison de travaux supplémentaires nécessités par la présence de tuyaux en amiante et à des modifications du projet.  
Avenant n° 2 accepté à l'unanimité.

**Urbanisme**

- 6°) Monsieur le Maire propose **d'instituer un droit de préemption urbain** sur l'ensemble des zones urbaines (U) ou à urbaniser (AU) du PLU et demande à l'assemblée de l'autoriser à exercer ce droit de préemption.  
Proposition acceptée et autorisation donnée à l'unanimité.

.../...

7°) Monsieur le Maire expose qu'il est de l'intérêt de la Commune de **soumettre l'édification de clôture** à déclaration préalable.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

8°) Monsieur le Maire propose également toujours dans l'intérêt de la Commune de **soumettre toute démolition de bâtiment à permis de démolir.**  
Proposition acceptée à l'unanimité.

### **Travaux**

9°) Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un programme de **rénovation de l'éclairage public de la Commune** a été demandé précédemment. Monsieur le Maire liste les rues concernées :

- route d'Aurignac
- impasse de la Côte
- chemin du Pradet
- chemin du Pic du Midi
- quartier d'Estarac

Le SDEHG présente aujourd'hui l'avant-projet sommaire ainsi que l'estimation du montant total des travaux qui s'élèverait à **48 125 €**, avec une part communale évaluée à **9 746 €**. Monsieur le Maire précise que la part communale peut être financée sur les fonds propres de la Commune.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

### **Budget 2020**

10°) Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification **des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020**. Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition fixés en 2019 à savoir :

- **Taxe foncière (bâti) : 9,68**
- **Taxe Foncière non bâti : 50,59**

Proposition adoptée à l'unanimité.

11°) Monsieur le Maire donne lecture du **montant des subventions attribuées aux différentes associations** de la Commune en 2019 et propose de maintenir pour 2020 le même montant.  
Proposition adoptée à l'unanimité.

12°) Monsieur le Maire présente à l'assemblée le **bilan du compte administratif 2019**.

13°) Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la tenue de diverses réunions :

- **15 juin 2020** : tirage au sort des jurés
- **18 juin 2020** : Conseil d'Ecole

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 50.

A BOUSSENS le 12 juin 2020

Le Maire

**Christian SANS**

